

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 29 février 2020

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

American Century Investment Management, Inc. est le sous-conseiller en valeurs (*sous-conseiller*) du Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance (*Fonds*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 29 février 2020. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 2 128 044 \$ au 31 août 2019 à 2 048 722 \$ au 29 février 2020, en baisse de 4 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 31 502 \$ et du rendement négatif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de -2,7 % pour la période, contre -0,7 % pour son indice de référence, soit l'indice de valeur Russell 3000 (*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de son indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Aux États-Unis, l'économie a bien résisté, le rendement des marchés boursiers ayant été solide jusqu'à la fin de 2019. Les actions de sociétés bien évaluées et axées sur la croissance, notamment dans le secteur des technologies de l'information, ont entraîné le marché à la hausse en 2019. Au quatrième trimestre, les marchés des capitaux ont profité de l'augmentation des liquidités qui a suivi l'accroissement du bilan par le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (*Réserve fédérale*). Au début de 2020, les actions américaines ont dégagé des rendements généralement positifs, du fait de la diminution des tensions entre les États-Unis et l'Iran, de la conclusion d'un accord commercial de « phase 1 » entre les États-Unis et la Chine, de l'amélioration des données économiques et des mesures d'assouplissement des banques centrales mondiales. Toutefois, la volatilité s'est accrue à la fin du mois de janvier, en raison des inquiétudes concernant la COVID-19.

L'écllosion de la COVID-19 a nui à la demande dans l'industrie du voyage et du tourisme et perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les inquiétudes croissantes ont entraîné une baisse marquée des rendements des obligations américaines, donnant lieu à une inversion de la courbe des rendements, ce qui a exercé une pression sur les actions américaines. L'indice des directeurs d'achats de services a reculé en février, passant de 53,4 en janvier à environ 49,4 en raison des inquiétudes entourant la COVID-19. Pendant ce temps, l'indice non manufacturier de l'ISM est resté stable.

La sélection de titres dans le secteur des services publics a nui au rendement du Fonds, tout comme la sélection de titres dans le secteur des soins de santé, Medtronic PLC venant en tête des sociétés ayant fait mauvaise figure, et dans le secteur des biens de consommation de base, tout particulièrement les titres des sociétés de produits alimentaires.

Parmi les facteurs qui ont freiné le rendement du Fonds, mentionnons les positions dans TOTAL SA et Nestlé SA ainsi que la sous-pondération des titres d'Intel Corp. Le cours de l'action de TOTAL a reculé, la capacité de la société de générer des flux de trésorerie disponibles et le rendement de son capital investi ayant souffert de la baisse des prix du pétrole et du gaz. Avant septembre, Nestlé dégageait un rendement solide. Toutefois, le marché a délaissé les titres à rendement élevé pour se tourner vers les titres à rendements inférieurs. L'action d'Intel a dégagé un bon rendement en janvier après que la société a présenté des revenus et des bénéfices supérieurs aux attentes.

La sélection de titres et une légère sous-pondération dans le secteur de l'énergie ont contribué au rendement du Fonds, le secteur ayant souffert de la baisse des prix du pétrole. Une importante sous-pondération dans le secteur de la consommation discrétionnaire a également favorisé le rendement.

Parmi les principaux moteurs du rendement du Fonds, mentionnons la position dans Microsoft Corp., cette dernière ayant enregistré de solides résultats trimestriels supérieurs aux attentes. Tous les

secteurs d'activité de la société ont généré des bénéfices surpassant les attentes, stimulés par l'adoption continue du système infonuagique Azure ainsi que par la croissance d'Office 365, du système d'exploitation Windows et des logiciels traditionnels dans un environnement hors nuage. Microsoft a également affiché d'excellentes marges.

Le sous-conseiller a ouvert une nouvelle position dans Texas Instruments Inc., le plus important fournisseur de puces analogiques au monde. L'évaluation de la société est relativement attrayante et ses revenus et ses flux de trésorerie disponibles sont solides et stables. Son envergure appréciable lui confère également un avantage sur le plan des coûts et lui donne l'accès à de nombreux canaux du marché, ce qui, selon le sous-conseiller, devrait permettre à la société de continuer d'accroître ses parts de marché et de générer des marges supérieures à celles du secteur.

En octobre, une position dans la multinationale PepsiCo Inc., fabricant d'aliments, d'aliments à grignoter et de boissons, a été ajoutée au Fonds. Selon le sous-conseiller, la société détient une solide part de ces marchés dont les barrières à l'entrée sont importantes, elle génère des flux de trésorerie suffisants et déploie bien son capital, son bilan est solide et son équipe de direction, éprouvée. Une nouvelle position dans Colgate-Palmolive Co. a également été ajoutée. Le portefeuille de projets relativement bien garni de la société lui permettra de résister aux pressions exercées sur ses parts de marché dans quelques-uns des principaux marchés émergents.

La position existante du Fonds dans Johnson & Johnson, société diversifiée du secteur des soins de santé, a été augmentée. Le sous-conseiller estime que le cours de son action a plus que souffert des préoccupations concernant la poursuite relative aux opioïdes et au talc pour bébé. Selon lui, la société est bien positionnée pour résister au litige, et tout règlement futur que la société aura à payer sera probablement moins élevé que ce à quoi le marché s'attend.

La position du Fonds dans Marsh & McLennan Cos. Inc. a également été augmentée. La société d'assurance vie et IARD a indiqué que les prix allaient continuer d'augmenter en raison de la hausse des coûts des sinistres. Le sous-conseiller prévoit que la société profitera de ces augmentations de prix sans devoir assumer le risque de pertes potentielles plus élevées au bilan.

Une position dans une obligation convertible de Teradyne Inc. a été liquidée en décembre en raison de l'évaluation de la société. La société d'équipement de test automatique a affiché des résultats trimestriels supérieurs aux prévisions. Une position dans une obligation convertible émise par International Flavors & Fragrances Inc. (IFF) a été liquidée après l'annonce par la société de sa fusion possible avec la division spécialisée en nutrition et en sciences biologiques de DuPont de Nemours Inc. Selon le sous-conseiller, le risque lié à l'obligation d'IFF est plus élevé, car la fusion augmente le niveau d'endettement de la société. La position dans la société d'aliments à grignoter Mondelez International Inc. a été éliminée en novembre en raison du solide rendement des actions de la société stimulé par la croissance.

Une position dans une obligation convertible émise par Bank of America Corp. a été réduite au profit de positions dans d'autres institutions financières qui, selon le sous-conseiller, présentent un profil risque-rendement plus attrayant. La position dans Atlas Inc. a été réduite après que l'assureur a annoncé des problèmes possibles relativement à ses contrats d'assurance vendus par l'intermédiaire de Japan Post Holdings Co. Ltd. Le sous-conseiller estime que la situation est gérable et provisoire, mais qu'elle pourrait toutefois avoir une incidence sur le titre à court terme.

Événements récents

La composition du Comité d'examen indépendant (CEI) a changé. Don Hunter et Merle Kriss ont pris leur retraite le 26 avril 2020. David Forster et Deborah Leckman ont été nommés membres du CEI le 27 avril 2020.

L'éclosion de la COVID-19 (la maladie causée par un nouveau coronavirus) en Chine en décembre 2019, sa propagation subséquente et sa désignation en tant que pandémie mondiale ont entraîné un ralentissement de l'activité économique mondiale et une volatilité soutenue des marchés. Cette situation s'est répercutée sur les marchés mondiaux, les évaluations ayant considérablement fluctué depuis la fin de la période considérée, ce qui a eu ou pourrait avoir une incidence négative sur le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs (*conseiller en valeurs*) du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Les sous-conseillers prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers, y compris ACI, à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, aux sous-conseillers, y compris ACI, lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident les sous-conseillers à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

GACI peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (*opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres d'emprunt non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à

l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;

- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (*courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'un courtier lié est le contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe; et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire

et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 29 février 2020 et le 31 août de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Actif net au début de la période	16,67 \$	16,54 \$	15,29 \$	15,61 \$	13,71 \$	11,75 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,26 \$	0,66 \$	0,52 \$	0,43 \$	0,48 \$	0,55 \$
Total des charges	(0,21)	(0,41)	(0,42)	(0,40)	(0,40)	(0,37)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,72	1,01	0,63	1,17	1,12	0,78
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,19)	(0,10)	1,19	(0,94)	1,35	0,59
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,42) \$	1,16 \$	1,92 \$	0,26 \$	2,55 \$	1,55 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,18 \$	0,49 \$	0,15 \$	0,06 \$	0,17 \$	0,05 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,69	0,51	0,57	0,84	0,49	0,05
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,87 \$	1,00 \$	0,72 \$	0,90 \$	0,66 \$	0,10 \$
Actif net à la fin de la période	15,42 \$	16,67 \$	16,54 \$	15,29 \$	15,61 \$	13,71 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	334 494 \$	354 772 \$	352 682 \$	346 810 \$	197 343 \$	100 536 \$
Nombre de parts en circulation⁴	21 686 994	21 286 828	21 326 256	22 686 720	12 645 860	7 331 667
Ratio des frais de gestion⁵	2,04 % *	2,05 %	2,04 %	2,10 %	2,22 %	2,23 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,08 % *	2,11 %	2,09 %	2,12 %	2,44 %	2,46 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 % *	0,04 %	0,04 %	0,05 %	0,06 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	47,99 %	95,88 %	93,97 %	96,61 %	110,60 %	79,25 %
Valeur liquidative par part	15,42 \$	16,67 \$	16,54 \$	15,29 \$	15,61 \$	13,71 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie H

	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	11,03 \$	10,93 \$	11,08 \$	11,05 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,15 \$	0,10 \$	(0,24) \$	0,76 \$	0,60 \$
Total des charges	(0,14)	(0,23)	(0,18)	(0,36)	(0,31)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,48	0,66	0,43	0,79	0,78
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,87)	(0,13)	0,69	(0,34)	0,87
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,38) \$	0,40 \$	0,70 \$	0,85 \$	1,94 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,12 \$	0,33 \$	0,11 \$	0,04 \$	0,05 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,18	–	0,81	0,77	0,51
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,30 \$	0,33 \$	0,92 \$	0,81 \$	0,56 \$
Actif net à la fin de la période	10,34 \$	11,03 \$	10,93 \$	11,08 \$	11,05 \$

^a Données présentées pour la période du 9 octobre 2015 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie H

	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	46 455 \$	51 381 \$	55 030 \$	48 965 \$	23 293 \$
Nombre de parts en circulation⁴	4 493 773	4 658 076	5 032 534	4 420 628	2 108 753
Ratio des frais de gestion⁵	2,06 %*	2,06 %	2,05 %	2,14 %	2,25 %*
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,14 %*	2,16 %	2,16 %	2,18 %	2,48 %*
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 %*	0,04 %	0,04 %	0,05 %	0,06 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	47,99 %	95,88 %	93,97 %	96,61 %	110,60 %
Valeur liquidative par part	10,34 \$	11,03 \$	10,93 \$	11,08 \$	11,05 \$

^a Données présentées pour la période du 9 octobre 2015 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie T4

	2020	2019	2018 ^a
Actif net au début de la période	10,42 \$	10,42 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,14 \$	0,45 \$	0,34 \$
Total des charges	(0,12)	(0,25)	(0,25)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,44	0,68	0,41
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,93)	(0,39)	0,55
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,47) \$	0,49 \$	1,05 \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,15 \$	0,38 \$	0,31 \$
Des dividendes	–	–	–
Des gains en capital	0,04	0,34	0,54
Remboursement de capital	0,01	–	–
Total des distributions³	0,20 \$	0,72 \$	0,85 \$
Actif net à la fin de la période	9,96 \$	10,42 \$	10,42 \$

^a Données présentées pour la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie T4

	2020	2019	2018 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	446 \$	135 \$	51 \$
Nombre de parts en circulation⁴	44 830	12 978	4 882
Ratio des frais de gestion⁵	1,93 %*	1,95 %	1,99 %*
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,97 %*	2,01 %	2,15 %*
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 %*	0,04 %	0,04 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	47,99 %	95,88 %	93,97 %
Valeur liquidative par part	9,96 \$	10,42 \$	10,42 \$

^a Données présentées pour la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie T6

	2020	2019	2018 ^a
Actif net au début de la période	10,49 \$	10,34 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,17 \$	0,39 \$	0,34 \$
Total des charges	(0,13)	(0,25)	(0,24)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,45	0,65	0,40
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,88)	(0,07)	0,54
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,39) \$	0,72 \$	1,04 \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,20 \$	0,52 \$	0,45 \$
Des dividendes	–	–	–
Des gains en capital	0,21	0,08	0,48
Remboursement de capital	–	–	–
Total des distributions³	0,41 \$	0,60 \$	0,93 \$
Actif net à la fin de la période	9,83 \$	10,49 \$	10,34 \$

^a Données présentées pour la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie T6

	2020	2019	2018 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	5 378 \$	4 168 \$	2 481 \$
Nombre de parts en circulation⁴	547 243	397 327	240 001
Ratio des frais de gestion⁵	1,96 %*	1,94 %	1,92 %*
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,96 %*	1,94 %	1,94 %*
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 %*	0,04 %	0,04 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	47,99 %	95,88 %	93,97 %
Valeur liquidative par part	9,83 \$	10,49 \$	10,34 \$

^a Données présentées pour la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie HT4

	2020	2019	2018 ^a
Actif net au début de la période	9,97 \$	9,95 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,14 \$	0,08 \$	(0,24) \$
Total des charges	(0,12)	(0,21)	(0,13)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,44	0,60	0,36
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,80)	(0,53)	0,61
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,34) \$	(0,06) \$	0,60 \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,17 \$	0,35 \$	0,32 \$
Des dividendes	–	–	–
Des gains en capital	–	–	0,32
Remboursement de capital	0,02	0,02	–
Total des distributions³	0,19 \$	0,37 \$	0,64 \$
Actif net à la fin de la période	9,41 \$	9,97 \$	9,95 \$

^a Données présentées pour la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie HT4

	2020	2019	2018 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	96 \$	103 \$	161 \$
Nombre de parts en circulation⁴	10 180	10 382	16 160
Ratio des frais de gestion⁵	2,01 % *	2,05 %	2,06 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,15 % *	2,21 %	2,15 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 % *	0,04 %	0,04 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	47,99 %	95,88 %	93,97 %
Valeur liquidative par part	9,41 \$	9,97 \$	9,95 \$

^a Données présentées pour la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie HT6

	2020	2019	2018 ^a
Actif net au début de la période	9,52 \$	9,69 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,09 \$	0,08 \$	(0,55) \$
Total des charges	(0,11)	(0,20)	(0,09)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,41	0,58	0,42
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,79)	(0,08)	0,96
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,40) \$	0,38 \$	0,74 \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,18 \$	0,46 \$	0,55 \$
Des dividendes	–	–	–
Des gains en capital	0,24	–	0,26
Remboursement de capital	–	0,08	–
Total des distributions³	0,42 \$	0,54 \$	0,81 \$
Actif net à la fin de la période	8,75 \$	9,52 \$	9,69 \$

^a Données présentées pour la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie HT6

	2020	2019	2018 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	20 \$	14 \$	13 \$
Nombre de parts en circulation⁴	2 279	1 428	1 348
Ratio des frais de gestion⁵	2,07 %*	2,07 %	2,08 %*
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,60 %*	2,80 %	2,17 %*
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 %*	0,04 %	0,04 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	47,99 %	95,88 %	93,97 %
Valeur liquidative par part	8,75 \$	9,52 \$	9,69 \$

^a Données présentées pour la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Actif net au début de la période	16,88 \$	16,46 \$	15,08 \$	15,41 \$	13,78 \$	11,80 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,27 \$	0,66 \$	0,53 \$	0,41 \$	0,47 \$	0,56 \$
Total des charges	(0,11)	(0,21)	(0,22)	(0,22)	(0,22)	(0,21)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,73	1,03	0,64	1,13	1,12	0,76
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,29)	(0,07)	1,17	(0,98)	1,37	0,04
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,40) \$	1,41 \$	2,12 \$	0,34 \$	2,74 \$	1,15 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,21 \$	0,55 \$	0,26 \$	0,22 \$	0,34 \$	0,21 \$
Des dividendes	—	—	—	—	—	—
Des gains en capital	0,63	0,39	0,50	0,86	0,76	0,05
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
Total des distributions³	0,84 \$	0,94 \$	0,76 \$	1,08 \$	1,10 \$	0,26 \$
Actif net à la fin de la période	15,76 \$	16,88 \$	16,46 \$	15,08 \$	15,41 \$	13,78 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	209 841 \$	206 014 \$	170 330 \$	127 382 \$	57 403 \$	20 433 \$
Nombre de parts en circulation⁴	13 316 862	12 207 295	10 349 030	8 447 535	3 724 860	1 482 664
Ratio des frais de gestion⁵	0,81 % *	0,81 %	0,80 %	0,98 %	0,98 %	0,98 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,98 % *	1,01 %	1,00 %	1,01 %	1,01 %	1,03 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 % *	0,04 %	0,04 %	0,05 %	0,06 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	47,99 %	95,88 %	93,97 %	96,61 %	110,60 %	79,25 %
Valeur liquidative par part	15,76 \$	16,88 \$	16,46 \$	15,08 \$	15,41 \$	13,78 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie FT4

	2020	2019	2018 ^a
Actif net au début de la période	10,77 \$	10,68 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,17 \$	0,41 \$	0,34 \$
Total des charges	(0,06)	(0,14)	(0,14)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,47	0,68	0,41
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,02)	0,02	0,94
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,44) \$	0,97 \$	1,55 \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,22 \$	0,47 \$	0,37 \$
Des dividendes	–	–	–
Des gains en capital	0,47	0,30	0,34
Remboursement de capital	–	–	–
Total des distributions³	0,69 \$	0,77 \$	0,71 \$
Actif net à la fin de la période	9,91 \$	10,77 \$	10,68 \$

^a Données présentées pour la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie FT4

	2020	2019	2018 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	833 \$	663 \$	408 \$
Nombre de parts en circulation⁴	84 097	61 535	38 152
Ratio des frais de gestion⁵	0,76 % *	0,82 %	0,82 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,94 % *	0,99 %	0,99 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 % *	0,04 %	0,04 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	47,99 %	95,88 %	93,97 %
Valeur liquidative par part	9,91 \$	10,77 \$	10,68 \$

^a Données présentées pour la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie FT6

	2020	2019	2018 ^a
Actif net au début de la période	10,34 \$	10,34 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,16 \$	0,39 \$	0,36 \$
Total des charges	(0,06)	(0,13)	(0,14)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,45	0,70	0,39
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,82)	0,47	0,65
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,27) \$	1,43 \$	1,26 \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,24 \$	0,54 \$	0,50 \$
Des dividendes	–	–	–
Des gains en capital	0,47	0,29	0,53
Remboursement de capital	–	–	–
Total des distributions³	0,71 \$	0,83 \$	1,03 \$
Actif net à la fin de la période	9,47 \$	10,34 \$	10,34 \$

^a Données présentées pour la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie FT6

	2020	2019	2018 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	2 040 \$	1 825 \$	187 \$
Nombre de parts en circulation⁴	215 367	176 456	18 130
Ratio des frais de gestion⁵	0,82 % *	0,82 %	0,82 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,91 % *	0,92 %	1,02 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 % *	0,04 %	0,04 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	47,99 %	95,88 %	93,97 %
Valeur liquidative par part	9,47 \$	10,34 \$	10,34 \$

^a Données présentées pour la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie FH

	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	11,31 \$	11,10 \$	11,26 \$	11,23 \$	9,92 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,16 \$	0,11 \$	(0,17) \$	0,99 \$	0,68 \$
Total des charges	(0,07)	(0,10)	(0,06)	(0,28)	(0,20)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,50	0,67	0,44	0,73	0,78
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,91)	(0,08)	0,69	(0,47)	0,87
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,32) \$	0,60 \$	0,90 \$	0,97 \$	2,13 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,14 \$	0,37 \$	0,18 \$	0,16 \$	0,10 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,17	–	0,90	0,80	0,42
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,31 \$	0,37 \$	1,08 \$	0,96 \$	0,52 \$
Actif net à la fin de la période	10,66 \$	11,31 \$	11,10 \$	11,26 \$	11,23 \$

^a Données présentées pour la période du 14 octobre 2015 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie FH

	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	49 362 \$	55 248 \$	50 347 \$	38 366 \$	11 946 \$
Nombre de parts en circulation⁴	4 630 679	4 886 904	4 534 867	3 407 785	1 064 113
Ratio des frais de gestion⁵	0,80 %*	0,80 %	0,80 %	1,00 %	1,01 %*
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,00 %*	1,02 %	1,02 %	1,06 %	1,06 %*
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 %*	0,04 %	0,04 %	0,05 %	0,06 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	47,99 %	95,88 %	93,97 %	96,61 %	110,60 %
Valeur liquidative par part	10,66 \$	11,31 \$	11,10 \$	11,26 \$	11,23 \$

^a Données présentées pour la période du 14 octobre 2015 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie FHT4

	2020	2019	2018 ^a
Actif net au début de la période	10,19 \$	10,12 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,13 \$	0,09 \$	(0,44) \$
Total des charges	(0,06)	(0,09)	0,01
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,44	0,61	0,42
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,88)	(0,11)	0,94
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,37) \$	0,50 \$	0,93 \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,26 \$	0,44 \$	0,37 \$
Des dividendes	–	–	–
Des gains en capital	0,35	–	0,15
Remboursement de capital	–	–	–
Total des distributions³	0,61 \$	0,44 \$	0,52 \$
Actif net à la fin de la période	9,30 \$	10,19 \$	10,12 \$

^a Données présentées pour la période du 18 septembre 2017 au 31 août 2018.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie FHT4

	2020	2019	2018 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	576 \$	575 \$	535 \$
Nombre de parts en circulation⁴	61 957	56 419	52 871
Ratio des frais de gestion⁵	0,80 % *	0,79 %	0,75 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,12 % *	1,13 %	1,03 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 % *	0,04 %	0,04 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	47,99 %	95,88 %	93,97 %
Valeur liquidative par part	9,30 \$	10,19 \$	10,12 \$

^a Données présentées pour la période du 18 septembre 2017 au 31 août 2018.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie FHT6

	2020	2019	2018 ^a
Actif net au début de la période	9,41 \$	9,48 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	(0,30) \$	(0,04) \$	(0,75) \$
Total des charges	–	(0,06)	0,06
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,43	0,52	0,28
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(2,10)	0,13	0,65
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(1,97) \$	0,55 \$	0,24 \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,23 \$	0,50 \$	0,55 \$
Des dividendes	–	–	–
Des gains en capital	0,41	–	0,26
Remboursement de capital	–	0,04	–
Total des distributions³	0,64 \$	0,54 \$	0,81 \$
Actif net à la fin de la période	8,55 \$	9,41 \$	9,48 \$

^a Données présentées pour la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie FHT6

	2020	2019	2018 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	117 \$	22 \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	13 713	2 310	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,81 %*	0,81 %	0,81 %*
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,07 %*	1,40 %	1,00 %*
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 %*	0,04 %	0,04 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	47,99 %	95,88 %	93,97 %
Valeur liquidative par part	8,55 \$	9,41 \$	9,48 \$

^a Données présentées pour la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie Plus-F

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Actif net au début de la période	15,90 \$	15,61 \$	14,35 \$	14,65 \$	13,06 \$	11,19 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,26 \$	0,63 \$	0,48 \$	0,38 \$	0,43 \$	0,54 \$
Total des charges	(0,09)	(0,19)	(0,20)	(0,17)	(0,17)	(0,16)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,69	0,94	0,59	1,02	1,08	0,75
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,08)	(0,12)	1,17	(1,04)	1,37	(0,02)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,22) \$	1,26 \$	2,04 \$	0,19 \$	2,71 \$	1,11 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,19 \$	0,54 \$	0,26 \$	0,25 \$	0,36 \$	0,22 \$
Des dividendes	—	—	—	—	—	—
Des gains en capital	0,59	0,45	0,52	0,80	0,68	0,07
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
Total des distributions³	0,78 \$	0,99 \$	0,78 \$	1,05 \$	1,04 \$	0,29 \$
Actif net à la fin de la période	14,85 \$	15,90 \$	15,61 \$	14,35 \$	14,65 \$	13,06 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	31 997 \$	36 878 \$	46 072 \$	55 332 \$	17 248 \$	2 612 \$
Nombre de parts en circulation⁴	2 154 426	2 319 793	2 951 824	3 857 045	1 177 664	199 985
Ratio des frais de gestion⁵	0,74 % *	0,74 %	0,73 %	0,74 %	0,72 %	0,69 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,90 % *	0,90 %	0,89 %	0,90 %	2,28 %	0,91 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 % *	0,04 %	0,04 %	0,05 %	0,06 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	47,99 %	95,88 %	93,97 %	96,61 %	110,60 %	79,25 %
Valeur liquidative par part	14,85 \$	15,90 \$	15,61 \$	14,35 \$	14,65 \$	13,06 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie Plus-FH

	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	11,15 \$	10,95 \$	11,19 \$	11,05 \$	10,26 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,16 \$	0,07 \$	(0,18) \$	0,90 \$	0,53 \$
Total des charges	(0,06)	(0,09)	(0,05)	(0,23)	(0,15)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,49	0,66	0,42	0,72	0,73
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,86)	(0,17)	0,70	(0,48)	0,84
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,27) \$	0,47 \$	0,89 \$	0,91 \$	1,95 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,14 \$	0,37 \$	0,20 \$	0,18 \$	0,11 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,13	–	0,97	0,67	0,54
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,27 \$	0,37 \$	1,17 \$	0,85 \$	0,65 \$
Actif net à la fin de la période	10,54 \$	11,15 \$	10,95 \$	11,19 \$	11,05 \$

^a Données présentées pour la période du 30 octobre 2015 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-FH

	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	7 077 \$	8 717 \$	10 718 \$	17 137 \$	5 583 \$
Nombre de parts en circulation⁴	671 366	782 132	978 777	1 530 870	505 280
Ratio des frais de gestion⁵	0,74 %*	0,74 %	0,73 %	0,73 %	0,72 %*
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,90 %*	0,92 %	0,91 %	0,92 %	0,94 %*
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 %*	0,04 %	0,04 %	0,05 %	0,06 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	47,99 %	95,88 %	93,97 %	96,61 %	110,60 %
Valeur liquidative par part	10,54 \$	11,15 \$	10,95 \$	11,19 \$	11,05 \$

^a Données présentées pour la période du 30 octobre 2015 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Actif net au début de la période	16,50 \$	16,24 \$	15,05 \$	15,52 \$	13,85 \$	11,85 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,26 \$	0,65 \$	0,52 \$	0,44 \$	0,50 \$	0,56 \$
Total des charges	(0,04)	(0,08)	(0,09)	(0,07)	(0,08)	(0,07)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,71	0,99	0,62	1,21	1,11	0,77
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,21)	(0,07)	1,19	(0,81)	1,35	0,83
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,28) \$	1,49 \$	2,24 \$	0,77 \$	2,88 \$	2,09 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,22 \$	0,58 \$	0,34 \$	0,36 \$	0,47 \$	0,31 \$
Des dividendes	–	–	–	–	0,01	–
Des gains en capital	0,84	0,60	0,72	1,01	0,74	0,07
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	1,06 \$	1,18 \$	1,06 \$	1,37 \$	1,22 \$	0,38 \$
Actif net à la fin de la période	15,24 \$	16,50 \$	16,24 \$	15,05 \$	15,52 \$	13,85 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	1 271 882 \$	1 314 755 \$	1 311 714 \$	1 162 487 \$	926 405 \$	745 220 \$
Nombre de parts en circulation⁴	83 442 911	79 691 914	80 757 195	77 240 193	59 707 567	53 798 487
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %*	0,01 %	0,00 %	0,01 %	0,01 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,01 %*	0,02 %	0,01 %	0,02 %	0,02 %	0,00 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 %*	0,04 %	0,04 %	0,05 %	0,06 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	47,99 %	95,88 %	93,97 %	96,61 %	110,60 %	79,25 %
Valeur liquidative par part	15,24 \$	16,50 \$	16,24 \$	15,05 \$	15,52 \$	13,85 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie OH

	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	11,48 \$	11,22 \$	11,15 \$	11,08 \$	9,96 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,16 \$	0,10 \$	(0,19) \$	0,69 \$	0,73 \$
Total des charges	(0,02)	(0,01)	0,03	(0,12)	(0,12)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,50	0,68	0,43	0,82	0,77
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,94)	(0,11)	0,71	(0,32)	0,81
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,30) \$	0,66 \$	0,98 \$	1,07 \$	2,19 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,15 \$	0,41 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,14 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,25	–	0,71	0,75	0,50
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,40 \$	0,41 \$	0,96 \$	1,00 \$	0,64 \$
Actif net à la fin de la période	10,80 \$	11,48 \$	11,22 \$	11,15 \$	11,08 \$

^a Données présentées pour la période du 15 octobre 2015 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie OH

	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	88 108 \$	92 774 \$	98 944 \$	104 858 \$	63 884 \$
Nombre de parts en circulation⁴	8 159 877	8 079 661	8 820 333	9 401 349	5 764 795
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 % [*]	0,01 %	0,00 %	0,01 %	0,01 % [*]
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,03 % [*]	0,04 %	0,03 %	0,04 %	0,03 % [*]
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 % [*]	0,04 %	0,04 %	0,05 %	0,06 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	47,99 %	95,88 %	93,97 %	96,61 %	110,60 %
Valeur liquidative par part	10,80 \$	11,48 \$	11,22 \$	11,15 \$	11,08 \$

^a Données présentées pour la période du 15 octobre 2015 au 31 août 2016.

^{*} Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2020 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie OH du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie OH du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseils liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires du sous-conseiller en valeurs sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégories O et OH, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégories O ou OH n'excéderont pas les frais de gestion annuels des parts des catégories F et FH, respectivement.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 29 février 2020, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie H	Parts de catégorie T4	Parts de catégorie T6	Parts de catégorie HT4	Parts de catégorie HT6	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	50,10 %	53,09 %	82,05 %	69,70 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	49,90 %	46,91 %	17,95 %	30,30 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

	Parts de catégorie FT4	Parts de catégorie FT6	Parts de catégorie FH	Parts de catégorie FHT4	Parts de catégorie FHT6	Parts de catégorie Plus-F	Parts de catégorie Plus-FH
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	51,97 %	0,00 %	0,00 %	26,96 %	55,59 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	48,03 %	100,00 %	100,00 %	73,04 %	44,41 %	100,00 %	100,00 %

Rendement passé

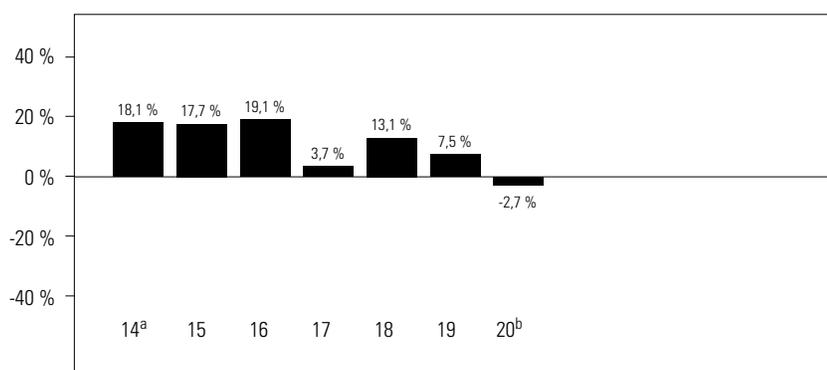
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

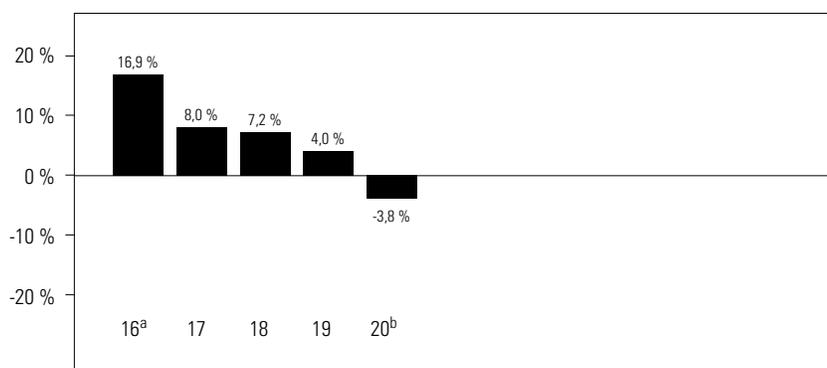
Parts de catégorie A



^a Le rendement de 2014 couvre la période du 16 septembre 2013 au 31 août 2014.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

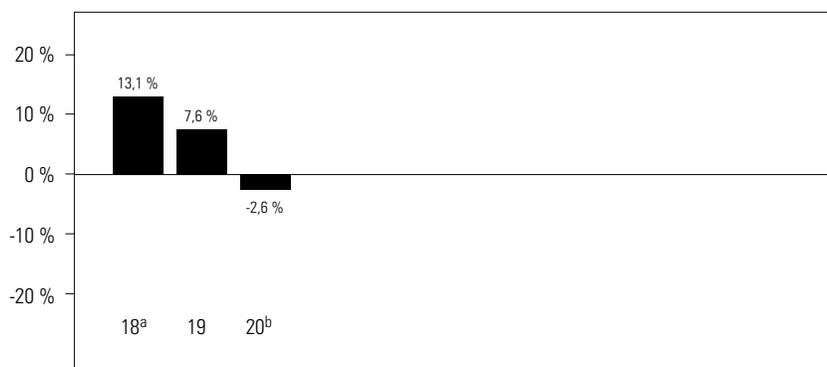
Parts de catégorie H



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 9 octobre 2015 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

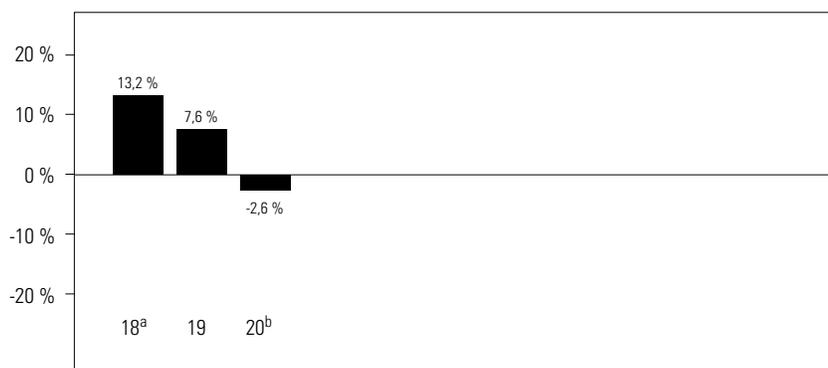
Parts de catégorie T4



^a Le rendement de 2018 couvre la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

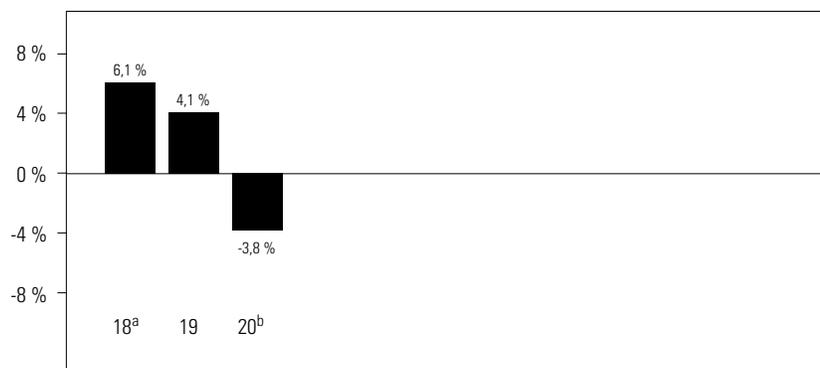
Parts de catégorie T6



^a Le rendement de 2018 couvre la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

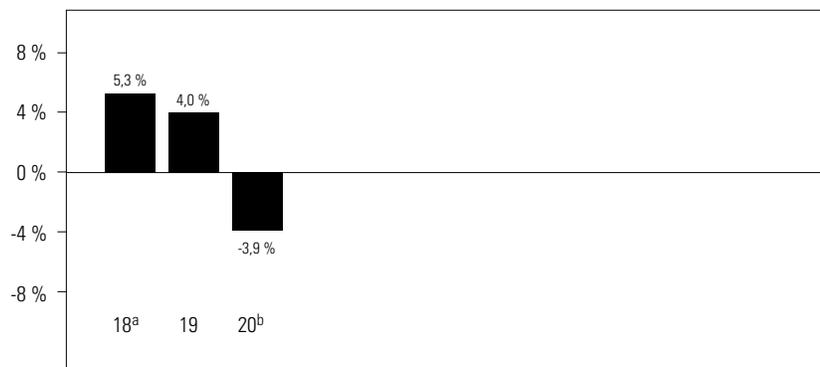
Parts de catégorie HT4



^a Le rendement de 2018 couvre la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

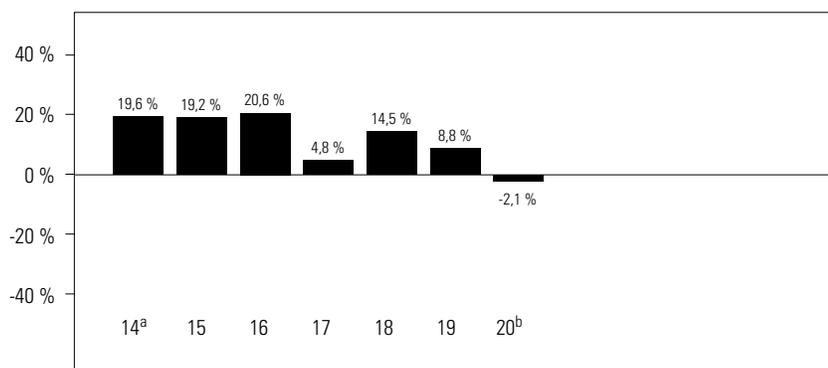
Parts de catégorie HT6



^a Le rendement de 2018 couvre la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

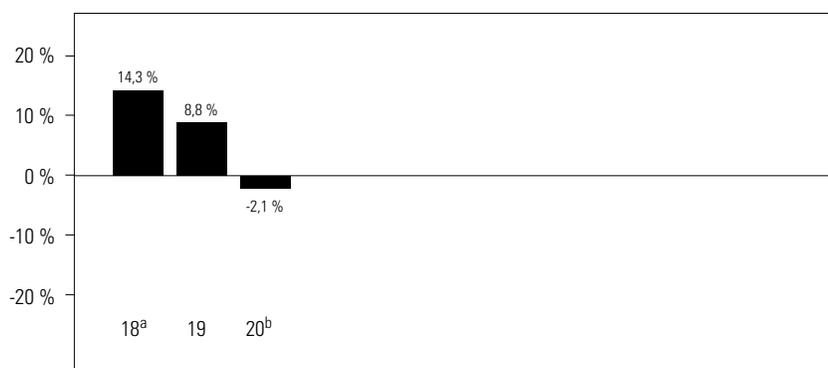
Parts de catégorie F



^a Le rendement de 2014 couvre la période du 27 septembre 2013 au 31 août 2014.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

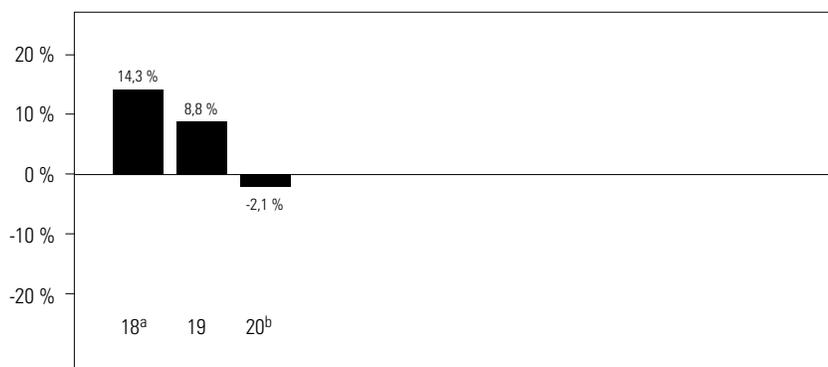
Parts de catégorie FT4



^a Le rendement de 2018 couvre la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

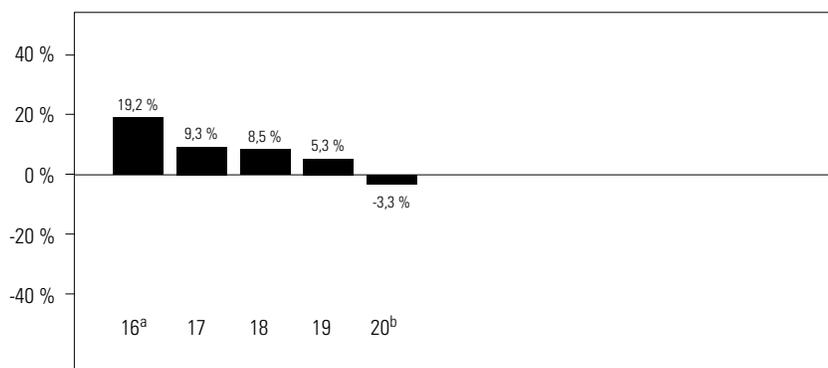
Parts de catégorie FT6



^a Le rendement de 2018 couvre la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

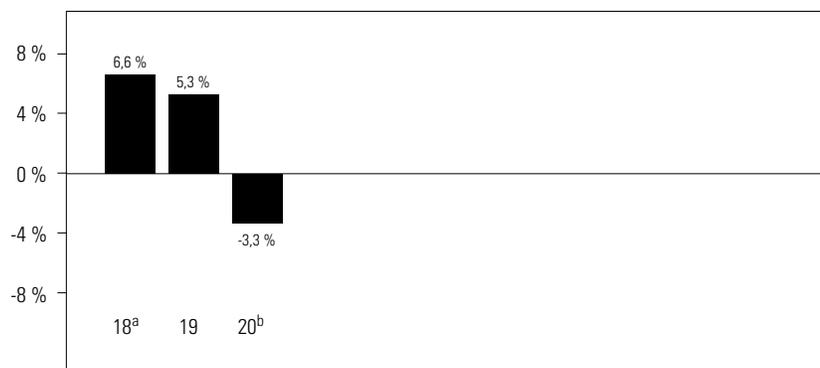
Parts de catégorie FH



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 14 octobre 2015 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

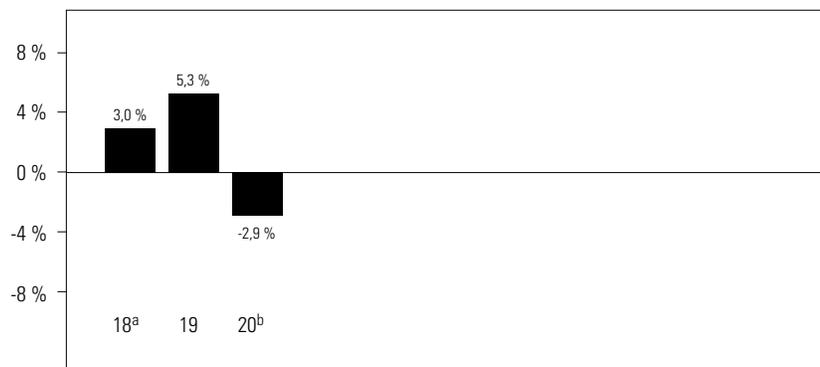
Parts de catégorie FHT4



^a Le rendement de 2018 couvre la période du 18 septembre 2017 au 31 août 2018.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

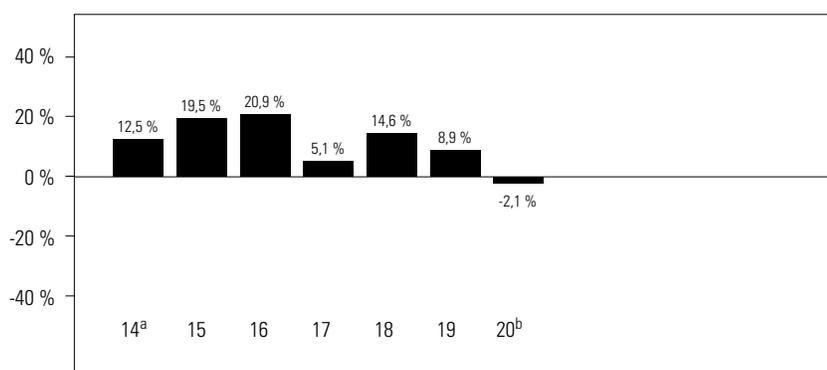
Parts de catégorie FHT6



^a Le rendement de 2018 couvre la période du 21 septembre 2017 au 31 août 2018.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

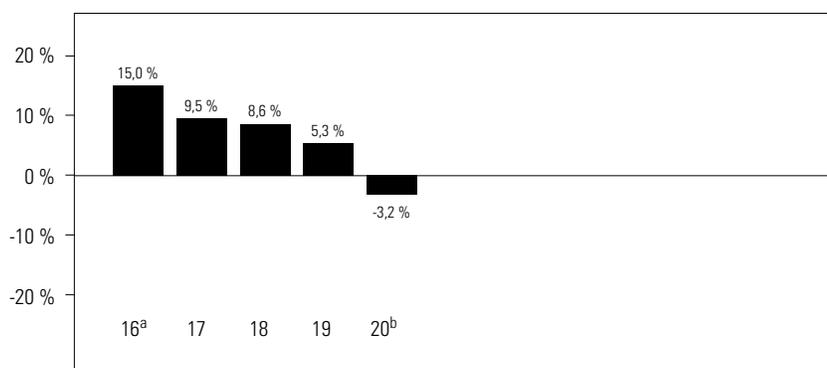
Parts de catégorie Plus-F



^a Le rendement de 2014 couvre la période du 3 décembre 2013 au 31 août 2014.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

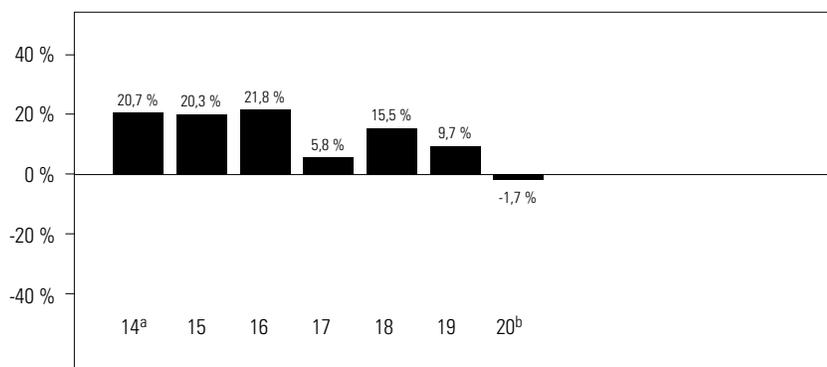
Parts de catégorie Plus-FH



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 30 octobre 2015 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

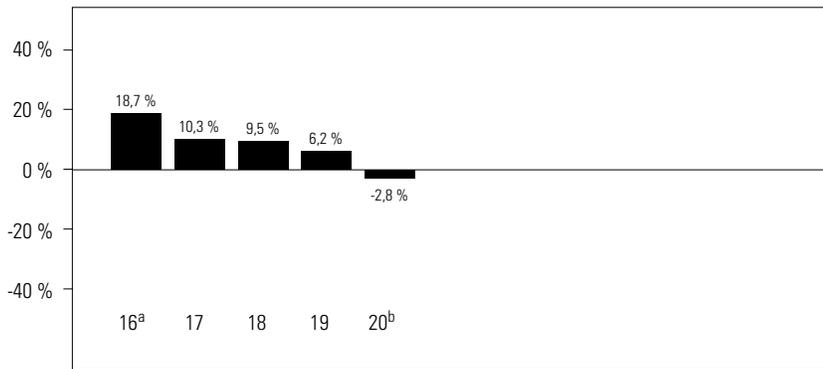
Parts de catégorie 0



^a Le rendement de 2014 couvre la période du 16 septembre 2013 au 31 août 2014.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

Parts de catégorie OH



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 15 octobre 2015 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 29 février 2020.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Aperçu du portefeuille de placements (au 29 février 2020)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Services financiers	22,3	iShares Russell 1000 Value ETF	5,0
Soins de santé	16,0	Medtronic PLC	5,0
Autres actions	15,9	Johnson & Johnson	3,9
Biens de consommation de base	12,0	Verizon Communications Inc.	3,2
Technologies de l'information	10,1	Trésorerie	2,9
Industrie	8,6	TOTAL SA	2,6
Obligations en devises	6,9	PNC Financial Services Group Inc.	2,6
Énergie	6,4	Marsh & McLennan Cos. Inc.	2,3
Trésorerie	2,9	Nestlé SA, actions nominatives	2,3
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	-0,1	Quest Diagnostics Inc.	2,2
Autres actifs, moins les passifs	-1,0	Procter & Gamble Co. (The)	2,0
		Texas Instruments Inc.	2,0
		Welltower Inc.	2,0
		Emerson Electric Co.	2,0
		Hubbell Inc.	2,0
		Becton, Dickinson and Co., 6,13 %, actions privilégiées, série A, convertibles	2,0
		Pfizer Inc.	1,9
		Chevron Corp.	1,9
		Comerica Inc.	1,8
		PepsiCo Inc.	1,8
		Kimberly-Clark Corp.	1,8
		Microsoft Corp.	1,8
		Spire Inc.	1,8
		Chubb Ltd.	1,7
		Cisco Systems Inc.	1,6

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.